

La night, du plaisir... et du sérieux

Des fermetures administratives à la gestion de l'espace public, en passant par les plaintes des riverains et l'ouverture à la banlieue, Mao Peninou, adjoint au maire de Paris, chargé du bureau des temps, détaille la position de la Ville sur les problématiques de la nuit parisienne.

Deux ans après la pétition "Quand la nuit meurt en silence", l'activité nocturne a repris un peu de vie à Paris. L'offre de soirées du jeudi et du dimanche s'est améliorée, ce qui est toujours un bon indicateur. De nouveaux clubs à la programmation de qualité ont ouvert, mais des problèmes subsistent, comme le couperet de la fermeture administrative, jugée trop arbitraire par les professionnels et tombée récemment, pour différentes raisons, sur le Point Ephémère et le Zero Zéro. La situation de ce dernier a d'ailleurs été discutée lors du dernier compte rendu de mandat de Bertrand Delanoë consacré à la nuit, le 2 octobre. Son adjoint chargé du sujet, Mao Peninou, revient sur ces questions et sur le rôle d'intermédiaire que joue la mairie entre les établissements et la préfecture.

Deux ans après, quel bilan faites-vous des états généraux de la nuit ?

« Comment faire vivre une métropole la nuit ? » est devenu une question importante, ce qu'elle n'était pas jusqu'à maintenant. C'était un sujet très peu abordé en matière de politique municipale. La ville essaye de travailler là-dessus, c'est un changement d'habitudes.

Lors du compte-rendu de mandat de Bertrand Delanoë, on a entendu les gérants du bar Le Zéro Zéro à Bastille, qui subit une ou deux fermetures administratives tous les ans, se plaindre d'avoir à gérer l'espace public depuis l'entrée en vigueur de la loi interdisant de fumer dans les débits de boissons. Quel est votre avis là-dessus ?

Je pense qu'il faut que chacun sorte de l'hypocrisie. On ne peut pas d'un côté laisser ses clients profiter de l'espace public, qui est devenu plus agréable, et de l'autre dire qu'on n'est responsable en rien. Il ne s'agit pas de rejeter la faute sur X ou Y. Mais c'est un vrai changement : à Paris, on consomme beaucoup plus dehors, sur les trottoirs, qu'il y a quinze ou vingt ans.

Si les gens consomment dehors, c'est surtout dû à la loi interdisant de fumer à l'intérieur des bars...

Tout le monde dit ça, mais je suis beaucoup plus partagé. Cette loi a poussé les gens à fumer dehors, mais elle leur a surtout fait prendre conscience qu'il était agréable de boire un verre dans la rue. Dans beaucoup d'endroits, les gens qui sont dehors ne sont pas fumeurs. A Paris, l'espace public est plus agréable désormais, on fonctionne comme dans les villes du Sud : la nuit, on occupe davantage l'espace public.

Dans le cas du Zéro Zéro, le bar est trop petit pour accueillir un fumoir...

C'est vrai qu'il y a beaucoup de petits bars qui ont ouvert ces dernières années, qui amènent de la diversité à la nuit parisienne. C'est bien, mais ça veut dire qu'il faut réguler les choses. C'est du ressort des pouvoirs publics, mais aussi de la responsabilité des gérants d'établissement.

Vous estimez que les bars doivent prendre leurs responsabilités et embaucher un vigile, par exemple ?

Quand ils en ont les moyens, oui. Engager des gens, des humains pour parler aux autres humains, pour leur rappeler qu'ils peuvent passer du bon temps, mais qu'ils doivent aussi respecter les autres. On le fait avec les Pierrots de la nuit.

Justement, quels sont les premiers retours sur cette initiative ?

On en est encore au tout début. On a des retours contrastés. D'un côté, les Pierrots sont plutôt bien accueillis. Ils arrivent à faire passer le message sur le moment, mais pas encore sur le long terme. Il faut persévérer parce que 80 % du public fréquente les trottoirs des bars, il y a de l'éducation et des réflexes à donner, pour que la prise de conscience soit durable. Il faut aussi travailler avec les professionnels sur la distribution des kits de prévention.

Est-ce qu'il ne faudrait pas aussi sensibiliser certains riverains récidivistes de la plainte et leur faire comprendre que le silence total dans une ville est impossible ?

On travaille avec tout le monde. Lors de son compte-rendu de mandat, Bertrand Delanoë a fait de la sensibilisation, il n'hésite pas à dire les choses aux riverains. Entre le silence total – qui n'est ni possible, ni souhaitable – et les gens qui hurlent toute la nuit, il y a un chemin médian qu'on s'efforce de suivre.

Quel est l'état des relations entre la mairie et la préfecture sur ces sujets ?

Honnêtement, on dialogue. Chacun est dans son rôle, mais j'ai apprécié la manière dont la préfecture s'est impliquée dans les Etats généraux de la nuit, et notamment dans la question des discriminations à l'entrée des établissements de nuit. C'est une question importante, parce qu'il y a tous ceux qui profitent de la nuit, mais il y a aussi tous ceux qui aimeraient en profiter et qui ont du mal à le faire. La préfecture ne veut pas être en permanence dans la répression. Si elle appliquait strictement les règlements, des bars fermenteraient vite. Il y a une vraie volonté de leur part de fonctionner avec souplesse.

La fermeture du Point Ephémère par décision administrative le 19 octobre s'est faite de façon un peu brutale...

Cette fermeture est liée à une bagarre. J'ai deux sons de cloche différents, de l'établissement et de la préfecture. C'est vrai que ça s'est fait de façon un peu brutale, je crois que la préfecture elle-même regrette la manière. On est ici dans des affaires de police, voire de justice. La seule chose que je demande à la préfecture, c'est de prendre le temps, de faire les choses avec discernement.

Certains professionnels souhaiteraient la mise en place d'une procédure de conciliation préalable à la fermeture administrative. Qu'en pensez-vous ?

De fait, des procédures de conciliation existent déjà. Cependant, il s'agit d'un pouvoir administratif : il y a des discussions, mais ça finit par une décision unilatérale de la préfecture. Dans d'autres pays européens, on est plus dans des procédures judiciaires, qui permettent d'organiser un débat contradictoire avec une autorité indépendante qui juge. C'est un vrai sujet de réflexion, qui ne s'applique pas qu'à la nuit.

Où en est l'idée des zones d'activité nocturne, qui avait été évoquée lors des Etats généraux ?

C'est clairement non. Nous voulons construire une ville de mixité, avec des habitants différents mais aussi des activités différentes. L'idée qu'il puisse y avoir des zones résidentielles et des zones d'activité – des endroits où il y a des bureaux la journée et des bars et des boîtes le soir – est une erreur. Ça rend les quartiers "mono-actifs", et pas du tout vivants. J'ai été à Lisbonne, qui a expérimenté cette idée, j'ai trouvé ça sinistre, ça ne fonctionne pas. Je préfère largement les bars implantés dans les quartiers. Alors oui, ils provoquent des nuisances, mais aussi des choses positives, comme de l'animation ou de la sécurité.

Est-ce qu'il y a une réflexion menée sur la nuit dans le cadre du Grand Paris ?

Tout à fait, on a essayé de sensibiliser nos collègues durant les Etats généraux. Je m'aperçois que beaucoup de communes ont compris que la nuit était un facteur de cohésion sociale. On voit des établissements qui ouvrent à Montreuil, St Denis ou Malakoff. On a bien sûr l'éternel problème du public parisien, qui a du mal à passer le périph', même si on essaye de l'effacer en le couvrant, mais je pense que c'est une idée d'avenir. Paris aujourd'hui n'est qu'un petit centre-ville, et la ville va bien au-delà. •